



Association intercommunale des eaux du Boiron
DENENS - LULLY - LUSSY - TOLOCHENAZ
VILLARS-SOUS-YENS

PREAVIS No 2/2017 RELATIF A LA DEMANDE DE CREDIT DE FR. 232'000.-- POUR LE REMPLACEMENT DE LA CONDUITE ROUTE DU MOLLIAU – LA CAROLINE A TOLOCHENAZ

1. Situation actuelle

Le quartier situé sur le territoire de la Commune de Tolochenaz, en aval des voies CFF, entre la route du Molliau et la Caroline, est alimenté partiellement par une ancienne conduite en Eternit Ø 125 mm. Cette conduite s'est rompue à plusieurs reprises, occasionnant de gros dégâts aux aménagements des parcelles. La dernière rupture a eu lieu au mois de novembre 2016.

Certains tronçons ont été posés ultérieurement pour alimenter et défendre contre l'incendie de nouveaux bâtiments, le tronçon D-E en 1982 et le tronçon E-F en 2007.

2. Situation future et projet

Voir plan-projet N° 1539/1A.

Le projet prévoit de relier la route du Molliau à la Caroline par une nouvelle conduite en PE 100 RC, S5, PN 16, Ø 160/130.8 mm. entre les points B-C-D-E, F-G et C-H.

Au niveau de la défense incendie, une nouvelle BH sera installée au point H, à la demande de l'inspecteur SDIS.

Par ailleurs, chaque prise privée existante sera naturellement transférée de l'ancienne à la nouvelle conduite. Si l'état des raccordements privés est mauvais, les propriétaires concernés seront invités à remplacer leur conduite jusqu'à l'intérieur de leur bâtiment.

3. Devis estimatif arrondi TTC

Travaux de terrassement	Fr. 107'500.-
Fourniture et pose de la conduite	Fr. 56'800.-
Transfert des prises particulières	Fr. 23'800.-
Alimentation provisoire pendant les travaux	Fr. 9'400.-
Honoraires TTC	<u>Fr. 34'500.-</u>
Total estimatif TTC	<u>Fr. 232'000.-</u>

4. Financement

Compte tenu de nos liquidités actuelles et de nos fonds de réserve, cet investissement sera assuré par la trésorerie courante et amorti sur le résultat de l'exercice ou par un prélèvement au fonds de réserve pour entretien du réseau.

5. Conclusions

En résumé, le projet permet de remplacer une conduite relativement âgée et délicate, de renforcer le réseau de Tolothenaz et de défense contre l'incendie par la pose d'une nouvelle borne-hydrant.

Au terme de ce préavis, le Comité directeur vous prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

L'Assemblée du Conseil intercommunal de l'AIEB

- Vu le préavis 2/2017,
- Ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide d'autoriser le comité directeur

1. à effectuer les travaux pour le remplacement de la conduite Route du Molliau – La Caroline à Tolothenaz, d'un montant de **Fr. 232'000.-**
2. à financer ce montant par la trésorerie courante
3. à amortir cet investissement sur le résultat de l'exercice ou par un prélèvement au fonds de réserve.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 24 janvier 2017.

Au nom du Comité directeur

Le Président

La Secrétaire

Christophe Ormond

Mary-J. Distretti